



Georges **FENECH**
Député du Rhône
Membre de la
Commission des Lois

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Georges Fenech, Député du Rhône, ancien magistrat, membre du conseil d'orientation de la Miviludes (Mission interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires) se félicite du volontarisme affiché du président Jean-Michel Roulet pour lutter plus efficacement contre les dérives sectaires et assurer une réelle protection des personnes les plus vulnérables.

Les 3 axes d'actions privilégiés permettront de démasquer les pseudo thérapeutes, les marchands d'aide humanitaire et les faux organismes de formation professionnelle.

Paris, le 26 avril 2006

Contacts presse :

Jacqueline GHIRARDELLI - Assemblée Nationale :06 77 77 83 00

Cédric DELAPIERRE – circonscription : 06 33 01 29 44

9, rue Victor Hugo – 69700 GIVORS – Tél. 04 78 07 01 98 – Télécopie 04 72 24 00 09
Mél : depute@georgesfenech.com – Site : www.georgesfenech.com